

Baccalauréat en musique - interprétation classique
Étudiants admis au trimestre d'automne 2021

Ce document présente en ordre chronologique le choix des cours à suivre par session pour terminer le programme en trois ans.
 En cas de disparité entre ce cheminement et celui sur « monPortail », ce dernier prévaut sur ce document.

AUTOMNE 2021		
N° du cours	Titre du cours	Crédits
MUS-XXXX	Concentration instrumentale	5
MUS-XXXX	Grand ensemble (voir règle 1 du bloc Interprétation classique)	2
MUS-1202	Analyse et écriture I	2
MUS-1503	Formation auditive I	2
MUS-1520	Formation documentaire en musique	1
MUS-2004	Musique, histoire et société I : du Moyen Âge au siècle des Lumières	3
	Total des crédits	15
Satisfaire à l'exigence d'anglais avant l'hiver 2024 (voir règle 1 du bloc Autres exigences).		
HIVER 2022		
MUS-XXXX	Concentration instrumentale	5
MUS-XXXX	Grand ensemble (voir règle 1 du bloc Interprétation classique)	2
MUS-1203	Analyse et écriture II	2
MUS-1504	Formation auditive II	2
MUS-2005	Musique, histoire et société II : du XIX ^e siècle à aujourd'hui	3
	Total des crédits	14
Satisfaire à l'exigence d'anglais avant l'hiver 2024 (voir règle 1 du bloc Autres exigences).		
AUTOMNE 2022		
MUS-XXXX	Concentration instrumentale	5
MUS-XXXX	Grand ensemble (voir règle 1 du bloc Interprétation classique)	2
MUS-XXXX	Cours bloc technologie (voir règle 4 du bloc Interprétation classique)	3
MUS-2202	Analyse et écriture III	2
MUS-2500	Formation auditive III	1
MUS-4450	Musique de chambre Préalable : 30 crédits MUS	1
	Total des crédits	14
Satisfaire à l'exigence d'anglais avant l'hiver 2024 (voir règle 1 du bloc Autres exigences).		
HIVER 2023		
MUS-XXXX	Concentration instrumentale	5
MUS-XXXX	Grand ensemble (voir règle 2 du bloc Interprétation classique)	2
MUS-3200	Analyse et écriture IV	3
MUS-3600	Formation auditive IV	1
MUS-4450	Musique de chambre Préalable : 30 crédits MUS	1
XXX-XXXX	Cours autres exigences (voir règles 1 et 2 du bloc Autres exigences)	3
	Total des crédits	15
Satisfaire à l'exigence d'anglais avant l'hiver 2024 (voir règle 1 du bloc Autres exigences).		
AUTOMNE 2023		
MUS-XXXX	Concentration instrumentale	5
MUS-XXXX	Grand ensemble (voir règle 2 du bloc Interprétation classique)	2
MUS-XXXX	Cours MUS au choix (voir règle 5 du bloc Interprétation classique)	3
MUS-XXXX	Cours MUS au choix (voir règle 5 du bloc Interprétation classique)	3
XXX-XXXX	Cours autres exigences (voir règles 1 et 2 du bloc Autres exigences)	3
	Total des crédits	16
Satisfaire à l'exigence d'anglais avant l'hiver 2024 (voir règle 1 du bloc Autres exigences).		

HIVER 2024		
MUS-XXXX	Concentration instrumentale	5
MUS-XXXX	Grand ensemble (voir règle 2 du bloc Interprétation classique)	2
MUS-3320	Pédagogie instrumentale - à distance	3
MUS-3700	Gestion de carrière en musique	3
XXX-XXXX	Cours autres exigences (voir règles 1 et 2 du bloc Autres exigences)	3
	Total des crédits	16
Satisfaire à l'exigence d'anglais avant l'hiver 2024 (voir règle 1 du bloc Autres exigences).		

BLOC INTERPRÉTATION CLASSIQUE		
RÈGLE 1 - 6 crédits parmi (ces cours peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis) :		
MUS-4400	Chant choral	2
MUS-4401	Jazz vocal	2
MUS-4402	Orchestre	2
MUS-4403	Orchestre à vent	2
MUS-4404	Stage Band	2
RÈGLE 2 - 6 crédits parmi (ces cours peuvent être suivis plus d'une fois avec cumul des crédits acquis) :		
MUS-1051	Atelier de musique baroque	2
MUS-1546	Atelier d'opéra A	1
MUS-1547	Atelier d'opéra B	2
MUS-1548	Ensemble de guitares	1
MUS-4440	Chant choral	2
MUS-4401	Jazz vocal	2
MUS-4402	Orchestre	2
MUS-4403	Orchestre à vent	2
MUS-4404	Stage Band	2
MUS-4453	Accompagnement (classique)	1
RÈGLE 4 – 3 crédits parmi :		
MUS-1010	Introduction à la création audio et visuelle numérique - à distance (automne)	3
MUS-1102	Notation musicale informatisée (automne)	3
MUS-1514	Acoustique et théorie audionumérique - à distance (automne et hiver)	3
RÈGLE 5 - 6 crédits parmi les cours portant le sigle MUS.		
BLOC AUTRES EXIGENCES		
RÈGLE 1 - 3 à 9 crédits parmi tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle MUS.		
Pour diplômé, l'étudiant doit réussir le cours <u>ANL-2020 Intermediate English II</u> ou démontrer qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues. Les cours d'anglais de niveau inférieur à Intermediate English I et les cours de français correctif ne sont pas contributifs.		
RÈGLE 2 - 0 à 6 crédits parmi :		
MUS-1497	Introduction à la théorie musicale (automne)	2
MUS-1498	Introduction à la formation auditive I (automne)	2
MUS-1499	Introduction à la formation auditive II (hiver)	2
MUS-1560	Industrie de la musique - à distance (automne)	3

Les profils sont optionnels

PROFIL INTERNATIONAL (12 à 21 crédits)		
EHE-1MUS	Études - Profil international	12